

Inscription au restaurant scolaire pour l’année scolaire 2018-2019

Pour bénéficier du service de restauration scolaire, plusieurs formules sont proposées  aux familles dont les enfants sont scolarisés à l’école de l’Etang :

* Abonnement annuel sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 520€ soit 10 mensualités de 52€
* Abonnement annuel sur 3 jours fixes déterminés à l’inscription : 390€ soit 10 mensualités de 39€
* Abonnement annuel sur 2 jours fixes déterminés à l’inscription : 260€ soit 10 mensualités de 26€
* D’autre part la possibilité de manger occasionnellement reste offerte aux élèves non abonnés ou en complément des abonnements (2 et 3 jours) : 4,25€ le repas

Les abonnements sont établis pour l’année scolaire.

**En cas d’absence, aucun repas ne sera remboursé.**

La facturation sera faite en fin de mois et le règlement s’effectuera selon l’avis des sommes à payer qui vous sera adressé par la trésorerie de Saint-Etienne banlieue.

✂ ----------------------------------------------------------------- ( A découper) ----------------------------------------------------------------------

COUPON REPONSE A RETOURNER À LA MAIRIE DE SAINT GENEST MALIFAUX **avant le 31 juillet 2018** (délai de rigueur).

**Pour bénéficier du service de restauration scolaire, l’inscription est obligatoire. (Remplir un coupon par enfant)**

Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Nom et Prénom)

Email : N° de téléphone en cas d’urgence :

Adresse (envoi de la facture) :

Parents de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ en classe de : \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (à la rentrée de septembre 2018)

N° CAF (obligatoire) :

Souhaite(nt) inscrire leur enfant au restaurant scolaire pour l’année scolaire 2018-2019 et opte(nt) pour la formule suivante :

 Repas occasionnels

 Demi-pensionnaire Régulier 2 jours par semaine : cocher les 2 jours souhaités.

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

 Demi-pensionnaire Régulier 3 jours par semaine : cocher les 3 jours souhaités.

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

 Demi-pensionnaire Régulier 4 jours par semaine : lundi / mardi / jeudi / vendredi.

Mme, M. ......................................................................, attestent avoir pris connaissance du règlement intérieur de la cantine remis avec la demande d’inscription.

Date : ……………………………. Signature des Parents :